

Le plus excellent symbole du peuple c'est le pavé. (Victor Hugo)

le journal des retraité·e·s de Chaumont



 <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 352 - Samedi 26 août 2023

C'EST LA RENTRÉE !

CONTRE L'INFLATION ET L'AUSTÉRITÉ, POUR LES LIBERTÉS, REPRENDRE LE CHEMIN DE L'ACTION !

HOLD-UP SUR LE LIVRET A

Lieu de placements parfois faibles, et limité à 22 950 euros et à un par personne, le livret A séduit près de 56 millions de personnes. Son ouverture est encore assez souvent faite dès la naissance. C'est un des piliers du modèle social français. Son taux de rémunération était censé protéger les épargnants modestes des ravages de l'inflation. Il constituait aussi une réserve pour le financement non spéculatif du logement social et du renouvellement urbain, comme c'est le cas à Chaumont. Le tout, cahin-caha, suivant le hoquet des crises et malgré une formule d'indexation très contestée car elle est défavorable aux épargnants.

C'est sous la mandature de Sarkozy, avec la privatisation du livret A et le naufrage des Caisses d'épargne qu'a été ouverte la brèche pour le pillage de l'épargne préférée des revenus modestes.

Mais c'est à partir de 2017, sous l'ère du duo Macron-Le Maire que la manipulation des taux va prendre une ampleur inégalée. Déjà très bas à 0,75 % il va être fixé, en février 2020, au taux historiquement le plus bas de 0,5 % avec une inflation à 1,4 %. La perte sur les économies placées est alors de 0,9 %. Ce n'est qu'un avant-goût. Deux ans plus tard, jour pour jour, le taux remonte à 1 %. L'inflation est à 3,6 %. La perte de l'épargnant est alors triplée : 2,6 %. Cinq mois plus tard, en août, l'écart se creuse. Le taux du livret passe à 2 %, mais l'inflation a accéléré, elle pointe à 5,8 %. La perte est désormais de 3,8 %. Si elle se maintenait ainsi pendant un an, la spoliation sur l'encours de dépôt moyen qui est de 6 400 euros serait de 243 € par compte. A multiplier par 2, 3, 4 ou plus, selon la composition du ménage. Et par 56 millions de personnes à l'échelle du pays.

L'encours de l'épargne réglementée était en février de 874 milliards, les livrets A et LDD (livret de développement durable) cumulant à eux seuls 521 milliards d'euros. Autrement dit, la ponction sur le dos des épargnants modestes peut être estimée sur un an de 13 à 17 milliards d'euros.

Le comble est atteint ce 1^{er} août. Reniant ses propres règles, Le Maire refuse d'appliquer la formule d'indexation qu'il a lui-même établie. Le taux, qui devait passer à 4,10 %, est gelé à 3 % pour les 18 mois à venir ! C'est un braquage en règle et par effraction organisé par le duo Macron-Le Maire sur ordre et pour le compte d'un petit clan de la finance assoiffé de liquidités à bas coût.

Pour ne pas être les dindons de cette farce, des milliers de casserolades s'imposent encore.

G. TARDENOIS

UNE PÉTITION POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES

Depuis 2017, les retraité·e·s ont perdu au minimum 10% de leur pouvoir d'achat. Cette situation est liée au refus du gouvernement de prendre réellement en compte l'inflation qui dure (en particulier sur les produits de 1^{ère} nécessité) malgré les discours officiels.

Face à cela, les organisations UCR-CGT/UCR-FO/CFTC/CFE-CGC/FSU/SOLIDAIRES/FGR-FP/ ont lancé une pétition. Notre syndicat sera présent sur le marché et devant la Mairie de Chaumont samedi 2 SEPTEMBRE 2023 DE 9 à 12 heures pour vous inviter (que vous soyez retraité·e·s ou non) à signer la pétition.

**OFFRES MENSONGÈRES À PÔLE
EMPLOI...**

P 2

**2,8 MILLIONS DE MILLIONNAIRES
ET MOI ET MOI ET MOI ...**

P 3

**> L'ÉVÈNEMENT
EXPO/MANIF D'OCTOBRE
AVEC LE GRAPHISTE GÉRARD
PARIS-CLAVEL**

P 4

PALESTRA : TARIFS SALÉS

P 4

> chômage

OFFRES MENSONGÈRES À PÔLE EMPLOI... SUITE

L'étude de la CGT a porté sur plus de 1900 offres étudiées, plus de 13 villes et un département, la Seine-Saint-Denis. Résultat : 95% des entreprises de travail temporaire diffusent des offres d'un mois ou plus alors qu'elles ne proposent, en réalité, que des contrats initiaux d'une semaine.

95% des entreprises d'aide à la personne diffusent des offres à temps plein ou à "temps partiel choisi", une farce quand on sait que 70% du temps partiel est subi, et sans indiquer de planning. Les plateformes numériques, Well Job, Hello Work, Job in Tree... diffusent des offres déjà pourvues ou recensées sur le site, voire inexistantes.

Près de 90% des offres illégales proviennent de ces plateformes. Quatre secteurs économiques sont concernés par des « pénuries de main- d'œuvre » : le bâtiment, l'industrie, les services à la personne et aux collectivités, les transports. Plus le secteur économique est concerné par l'intérim et plus le nombre d'offres illégales diffusées sur le site internet de Pôle-Emploi est important.

Dans le bâtiment, de nombreuses entreprises de travail temporaire

publient des offres dans le seul but de se constituer un vivier d'intérimaires, sans pour autant qu'il y ait un véritable emploi derrière l'offre !

Dans les services à la personne et aux collectivités, des temps-pleins à la place d'un temps partiel, mais aussi des d'offres provenant de l'Education nationale pour être professeur contractuel et des offres de free-lance (indépendant, auto-entrepreneur), notamment dans le domaine de l'informatique. Dans les transports et l'industrie, 75.7% et 67.4% des offres sont mensongères.

On ne peut s'empêcher de rapprocher ces chiffres transmis directement par les fédérations patronales du MEDEF de penser à la politique de stigmatisation des chômeurs sur laquelle le gouvernement s'appuie pour justifier une nouvelle réforme assassine du chômage et un flicage des bénéficiaires.

MARIE-ROSE PATELLI

Enquête à consulter sur ce site : <https://chomeurs-precaires-cgt.fr/communiqués/penurie-de-main-doeuvre-ou-abondance-doffres-frauduleuses-la-cgt-revele-76-doffres-mensongeres-a-pole-emploi/>

EN BREF

ADAPAH RESTER AU DOMICILE, UN DROIT !

L'Adapah (Association départementale d'aide aux personnes âgées et handicapées) s'est déclarée en cessation de paiement début 2023, obligeant le Conseil Départemental à mettre en place un nouveau fonds d'urgence. C'est dans ce contexte que l'association a voté sa sortie de la tarification en février 2023. L'Adapah avait 354 salariés en mars 2023 au service de près de 2 000 bénéficiaires.

Les inquiétudes portent actuellement sur une potentielle baisse d'activité, les bénéficiaires craignant de ne pas pouvoir assumer le coût supplémentaire de 6,10 € de l'heure, et le personnel redoutant un plan de sauvegarde de l'emploi.

Rappelons que la CGT revendique une prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale, assise sur les cotisations sociales, et un vrai service public de la perte d'autonomie. Nous y reviendrons dans le prochain journal

LE RN, MEILLEUR AMI DES PATRONS

Le Rassemblement national a déposé une proposition de loi "visant à sécuriser la situation juridique des exploitants agricoles en matière de repos hebdomadaire de la main-d'œuvre agricole". En clair, il demande la suspension du repos hebdomadaire pendant les vendanges pour les travailleurs saisonniers.

POUR RAPPEL, LE RN A VOTÉ :

- contre l'augmentation du SMIC,
- contre le retour de l'ISF,
- contre l'indexation des salaires sur l'inflation,
- contre le blocage des prix des produits de première nécessité,
- contre la gratuité des cantines,
- contre le gel des prix des loyers,
- contre la taxation des yachts et jets privés
- contre une taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros,
- contre l'augmentation de la TVA sur les produits de luxe,
- contre la gratuité des fournitures scolaires pour les plus modestes.

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Jacqueline, Sylvie, Robert, Jacques, Francis, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Bernard, Jean-Pierre, Jacky, Gérard, Marie, Nicole, Xavier, Michèle, Maurice, Alain, Marie-Claire, Mustafa, Michel, Chantal, Jacques, Jean-Claude et Gillette, Arlette, Marine, Patrice, Michel, Denis et Fanfan, François, Élise, Jean-François, Josette, Laurent, Jean-Pierre, Jean-Louis, Anne-Alexandra, Liliane, Lucienne, Gérard, Anne et Franck, Josette, Michel, François, Jean-Louis, Anne et Frank et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

> pognon de dingue

2,8 MILLIONS DE MILLIONNAIRES ET MOI ET MOI ET MOI ...

2,8 millions de millionnaires en France et plus de 14 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Cherchez l'erreur !

Au jeu de « Qui veut gagner des millionnaires ? » la France est le 3ème pays derrière les États-Unis et la Chine, selon un rapport annuel de la banque UBS. D'après son comptage, ils sont 2,8 millions sur notre territoire, chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière tandis que, dans les autres pays, la tendance est plutôt à la baisse. Ils peuvent remercier Macron qui, depuis 2017, a baissé les impôts des entreprises, créé le prélèvement forfaitaire unique (dont le taux bénéficie largement aux plus hauts revenus) et transformé l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en simple impôt sur la fortune immobilière (IFI) afin de ne plus imposer les titres financiers détenus par les personnes aisées. La politique fiscale en faveur des milliardaires, entre 2009 et 2022, leur a permis d'augmenter leur patrimoine de 439%.

En 2022, la TVA a rapporté 180 milliards, l'impôt sur le revenu 89 milliards et l'impôt sur les sociétés 69 milliards. C'est donc la TVA, cet impôt sur nos achats de tous les jours (alimentation, énergie, essence...) qui remplit le plus les caisses de l'Etat et ce sont les chômeurs, les personnes au RSA, les salariés, les retraités qui en payent plus le prix et que l'on accuse de coûter "un pognon de dingue" ! Tous ces cadeaux fiscaux aux plus riches, c'est moins d'argent pour nos services publics (écoles, hôpitaux...) et toujours plus de taxes pour la population. De plus, une étude menée par des chercheurs de la London School of Economics a montré que ces baisses d'impôts n'ont eu aucun effet significatif sur l'emploi ou sur la croissance, par contre elles ont augmenté les inégalités et donc la pauvreté.

Alors, à quand un retour de l'impôt sur la fortune (ISF) qui pourrait rapporter près de 10 milliards d'euros ? A quand des mesures contre la fraude fiscale ? A quand la taxation des super profits ? Les milliardaires ne font pas tourner l'économie, ils thésaurisent, leur argent ruisselle, mais seulement entre eux. Macron et ses sbires font peser le poids de la crise encore plus sur le dos de ce qui reste des classes moyennes et des plus pauvres.

MARIE-ROSE PATELLI

“Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs”. Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, article 35.

RENDEZ-VOUS LE 2 SEPTEMBRE, VENEZ SIGNER LA PÉTITION UNITAIRE SUR LE MARCHÉ ET PLACE DE LA MAIRIE - CHAUMONT DE 9H À 12H



+ 10 % d'augmentation immédiate en 2023 de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite



Nom: Prénom:

> pollution

LES CENT PLUS GROSSES ENTREPRISES RESPONSABLES DE 70 % DES ÉMISSIONS DE CARBONE

À elles seules, 100 entreprises seraient responsables de 71 % des émissions globales de gaz à effet de serre... et sans surprise, il s'agit principalement d'industries pétrolières : c'est ce que révèle un rapport de l'ONG *Carbon Disclosure Project* (CDP) réalisé en collaboration avec le Climate Accountability Institute (CAI). Il s'appuie sur des données publiques s'étendant de 1988 à 2015.

Une répartition d'autant plus disproportionnée que les 25 premières firmes du classement sont responsables de la moitié des émissions globales.

Pour l'ONG, l'enjeu est désormais d'appeler les investisseurs, privés ou publics, à davantage de conscience environnementale en ne finançant pas les entreprises qui misent encore sur l'énergie fossile.



CONGRÈS DU SYNDICAT [29 SEPTEMBRE] 9 HEURES SALLE DU PATRONAGE LAÏQUE CHAUMONT UN CONGRÈS PORTES OUVERTES !

> L'évènement

EXPO/MANIF D'OCTOBRE

Avec le graphiste Gérard Paris-Clavel

Du 13 au 22 octobre à la MAISON DES CARMÉLITES le syndicat CGT des retraité·e·s de Chaumont reçoit le graphiste Gérard Paris-Clavel et l'Association Ne pas plier.

Gérard Paris-Clavel est un graphiste français, cofondateur du studio [Grapus](#) et de l'association *Ne pas plier*. Il a étudié aux Beaux-arts de Varsovie dans l'atelier d'[Henryk Tomaszewski](#).

Gérard Paris-Clavel est un artiste majeur qui s'expose peu, mais insiste sur l'ajout de la mention "manifestation" au vocable "exposition" dont l'image serait trop figée.

"Or ses images bougent, vivent, évoluent. Elles pourront changer, se déplacer car chez Gérard Paris-Clavel, art et militantisme sont indissociables.

La pauvreté, les inégalités, l'injustice de nos sociétés motivent et donnent sens à sa création. Avec humour et poésie, il pointe le doigt sur ce qui devrait être, sur les absurdités... Ses créations réveillent les consciences par leur simplicité et leur évidence." (Site À la Lyonnaise)

Son travail est une ode à l'intelligence collective et au pouvoir révolutionnaire de l'image.

Dans le cadre de l'expo-manif d'octobre, un débat aura lieu au Signe (Centre national du graphisme) avec Ne Pas Plier, une association multidisciplinaire dont le graphiste Gérard Paris Clavel est cofondateur.



RÊVE GÉNÉRALE
Flyer autocollant de Gérard Paris-Clavel

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉLÉPHONE :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Téléphone 06 79 61 00 78

RETOURNER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT

> Palestra

TARIFS SALÉS

L'édition du JHM du 21 août 2023 revient sur la hausse des tarifs de Palestra votée lors du conseil d'Agglo. Cet article confirme nos craintes.

Lors de l'ouverture de Palestra, nous nous étions farouchement opposés à la privatisation de la partie nautique du site, choix fait par Stéphane Martinelli et les élus de l'Agglo. Nous avons accompagné nos articles et nos déclarations du flyer de Gérard Paris Clavel : VIVE LE SERVICE PUBLIC [Quand tout sera privatisé nous serons privés de tout]. Et il est vrai que de nombreuses personnes ont été de fait interdites d'entrée à Palestra, en raison des tarifs élevés.

C'est le cas de nombreux habitants de la Rochotte qui se contenteront donc de regarder le superbe complexe construit au pied de leur HLM, alors que l'Agglo a reçu des subventions pour l'implantation du centre nautique dans un quartier populaire...

De même, les associations qui bénéficiaient de créneaux horaires à la piscine municipale se sont vite heurtées à la logique de la gestion privée du groupe Récréa, celui-ci proposant ses propres activités, avec une importante hausse des prix.

Cet été, les tarifs d'entrée au complexe nautique ont subi une nouvelle hausse : + 40 centimes pour les enfants avec une entrée qui atteint 3 euros 90 et 50 centimes pour les adultes (prix d'entrée à 5 euros). De quoi décourager les familles qui ne partent pas en vacances et dont ce loisir pourrait représenter l'évasion.

Répetons-le : un groupe privé ne se préoccupe pas du bien commun, mais avant tout de son portefeuille afin de garantir de bons dividendes aux actionnaires. Or, dans la gestion d'une piscine, la seule variable d'ajustement, c'est le «client» pour employer le langage Récréa.

Une chose est sûre. L'action contre la privatisation de la partie nautique de Palestra est loin d'être terminée. Dans un précédent numéro, nous avons dénoncé avec force la décision prise par l'Agglo de confier au privé la gestion d'un équipement payé avec l'argent des contribuables.

C'est une démission au plan politique et moral qui constitue un aveu d'incapacité à remplir le rôle d'élu et de gestionnaire des deniers publics au service de la population...

Une privatisation touche donc aussi à la démocratie, indispensable dans la vie d'un cité.

ADRIANA FERNANDEZ

